



2-5 février 2006
Ségou - Mali

Forum organisé le 2 février 2006 à Ségou,
dans le cadre du

2^e édition

Festival sur le Niger

« Les multiples fonctions du fleuve Niger »

**Compte rendu de la création de
l'Observatoire du Fleuve Niger
à Ségou**



Compte rendu de la réunion préparatoire de l'Observatoire du Fleuve Niger à Ségou

Introduction

Un Observatoire du Fleuve Niger a été initié au niveau national pour soutenir la démarche d'un Programme pour le Fleuve Niger. Il s'agit d'étudier et de suivre :

- le débit du fleuve,
- l'ensablement,
- la qualité de l'eau
- les filières liées à l'eau.

De nombreux colloques ont été tenues et de grandes résolutions ont été prises mais il importe maintenant de s'intéresser aux actions de base et d'en diffuser l'existence afin de donner des exemples simples aux élus et aux populations. La Direction du Festival sur le Niger a pensé que cela sera plus facile à réaliser au niveau local et a donc eu l'idée de créer un Observatoire du Fleuve Niger à Ségou. La présente réunion est une réunion préparatoire où ont été invités les représentants des structures que la Direction du Festival a pensées indispensables pour un Observatoire fonctionnelle au niveau local : la Mairie de Ségou, le Festival sur le Niger, les Directions Techniques Régionales, le comité de Jumelage Angoulême-Ségou. Ils sont assistés par l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN), l'Association des Maires du Mali (AMM) et l'Institut de Recherche et de Développement (IDR).

Il s'agit donc au cours de cette réunion, et des suivantes, de donner l'occasion aux membres de exprimer leurs idées et attentes par rapport à l'Observatoire, et de partager leurs expériences. Si les membres le juge important d'autres structures pourraient éventuellement joindre l'Observatoire.

Déroulement de la réunion

Présentation des structures et partage des expériences

La DRPC

La Direction Régionale du Patrimoine Culturel a dressé un inventaire du patrimoine culturel¹.

L'IRD

Le représentant de l'IRD a présenté les objectifs de son Institut : après 4 ans d'expérience en Guinée, l'IRD est depuis plus d'une année en réflexion sur le Fleuve dans son ensemble afin de réactualiser et accumuler des données valorisables. L'IRD met en garde sur des généralisations notamment sur 3 thèmes souvent traités quand on parle du Fleuve :

- l'ensablement
- la pollution
- le péril que représenterait la jacinthe d'eau.

¹ Cet inventaire sera fourni en annexe

Il signale que la bibliographie est contradictoire sur ces sujets. Cela signifie :

- qu'il n'y a pas d'unicité. On doit donc prendre garde à étudier chaque cas avant d'appliquer une simplification génératrice de plans d'action inappropriés.
- qu'il faut faire la part du naturel et du provoqué par l'homme.

L'IRD propose que des inventaires locaux soient appuyés. L'IRD a prévu d'en réaliser, mais la participation locale serait bienvenue.

L'IRD souligne qu'elle ne peut pas répondre aussi complètement que peut le nécessiter la conscientisation apparue autour du Fleuve. Toutefois, pour la question du débit, l'IRD rappelle qu'un gros travail est mené avec la DNHE pour réactualiser la banque de données hydrologiques.

Enfin, M Ferry de l'IRD rappelle qu'il existe des organismes qui ont déjà un impact sur le Fleuve. Or Ségou n'a pas forcément trouvé sa place dans ces organismes, notamment dans l'Office DRS qui gère Sélingué et donc conditionne le débit du Fleuve pour la Région de Ségou. Il mentionne que l'ODRS pourrait très justement constituer un laboratoire concret d'action, contrairement à l'organisme appelé « la Gestion Intégrée des Ressources en Eau » (GIRE), qui serait trop récent pour être opérationnel.

Outre la collecte des données, celle de la bibliographie avance aussi ². Une proposition locale serait de collecter les documents de l'Office du Niger dont le précédent Festival avait pointé la fragilité et la difficulté de conservation.

Le programme global de l'IRD est d'aboutir à un modèle d'allocation de l'eau du Niger pour 3 pays (la Guinée, le Mali, le Niger). Il comporte 3 grands volets :

- la réévaluation des ressources en eau du fleuve,
- la revalorisation des données,
- la constitution d'une banque de données, dont une modélisation pour la reconstitution du débit naturel et un inventaire des usages et contraintes.

Au niveau local on pouvait par exemple faire l'inventaire :

- des moments auxquels le transport fluvial est possible,
- quels sont les écueils qui existent,
- y a-t-il des modifications ?

A terme, il s'agit d'obtenir un modèle basé sur les 20 à 30 ans passés, afin d'esquisser une prospective.

Enfin, l'IRD enjoint à penser plus loin et plus globalement le devenir du fleuve, notamment les grands aménagements qui à son sens sont inévitables compte tenu de la démographie et des besoins à prévoir. Or les conséquences de ces aménagements peuvent nécessiter des adaptations étonnantes (débit passant du simple au triple par exemple).

Le comité de jumelage Ségou - Angoulême

² 1000 titres déjà collectés et scannés.

Le jumelage inscrit son intervention dans le concret et le local et retient de l'intervention de l'IRD la nécessité de bien prendre en compte la réalité locale pour intervenir. Concrètement, la valorisation du patrimoine local comme le bâti traditionnel de la ville, la formation à l'inventaire du patrimoine culturel et naturel pour dégager le contenu de la formation du guides compétents est en cours. Par ailleurs, la qualité bactériologique de l'eau est évaluée pour préserver la population des conséquences sanitaires néfastes bien connues. L'assainissement de la ville doit aussi permettre de diminuer l'impact des activités humaines. En transversal, l'éducation dans le primaire, le secondaire et au lycée sera soutenue pour des actions d'éducation et de sensibilisation.

L'AMM

L'AMM décrit son programme d'action général puis, en particulier, les pistes d'action possibles localement, notamment des réunions au niveau des AMM de Cercle. Pour Ségou, le Maire de Markala est président et le Maire de Ségou, vice-président.

L'ABFN

L'ABFN est un cadre général d'action. L'agence dispose également d'une grande documentation. Pour la question de la jacinthe, des séances de formation ont eu lieu en zone à problèmes, le Haut Niger surtout ; dans 5 communes.

La DRACPN

La DRACPN renforce l'idée qu'il faut aider à un déclic dans la perception de la population et que ce déclic est acquis. Il importe de renforcer et d'organiser mieux les actions. Il cite l'exemple d'un ensemble de puisards bientôt mis en place (86). Il demande la liste des communes riveraines.

Le Festival sur le Niger

N'Diaye souligne la complexité de la problématique et la différenciation extrême des acteurs. Il faut revenir à l'essentiel : Quel objectif pour cet « observatoire » ? Quoi de neuf pour ne pas empiéter sur ce qui existe déjà (l'ABFN a déjà mis en place un observatoire national).

Résolutions

1^{ère} résolution : Le Maire de Ségou est choisi comme président de la structure.

2^{ème} résolution : M Daffé, Directeur du « Festival sur le Niger » est vice-président

3^{ème} résolution : chaque partenaire envoie ses propositions afin qu'elles soient traitées avec le comité scientifique du Festival et par aller-retour via le mail afin d'arriver l'identification des actions et des solutions concrètes autour du patrimoine régional lié au fleuve.

Divers

La Mairie a souligné le besoin de formation des élus, avec la nécessité d'élaborer un contenu adapté au contexte local.

Le conseil de la Mairie pour le jumelage plaide pour la sensibilisation qui est, selon lui, le point crucial, notamment pour la lutte contre l'ensablement.

Clôture

Au final, il est proposé des réunions trimestrielles et surtout des échanges réguliers par mail. On est donc dans une dynamique de mise en réseau. L'information ne passe pas, c'est là l'écueil principal. Si on comprend que le problème est global, il est quand même important de faire d'abord des « petites » choses. Mais il faut un suivi de l'information et des actions. Il est demandé aux élus de participer et à l'IRD et l'ABFN de les informer et conseiller.